

## LE PROJET EPICAH ET L'ACTION PILOTE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE TABLE DE GOUVERNANCE TRANSFRONTALIÈRE

### RESUME' DE LA VOIE, STRATEGIE PROPOSEE' ET PLAN POUR L'IDENTIFICATION DES ACTEURS TERRITORIAUX PERTINENTS A IMPLIQUER

Le projet EPICAH (*Effectiveness of policy instruments for crossborder advancement in heritage*, [www.interregeurope.eu/epicah/](http://www.interregeurope.eu/epicah/)) est financé par l'Union Européenne dans le cadre d'INTERREG EUROPE, un programme dédié à l'amélioration des politiques régionales à travers la comparaison et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre partenaires représentant différentes régions européennes. Le projet EPICAH se concentre sur la **protection du patrimoine naturel et culturel et sur le tourisme durable** pour promouvoir une stratégie équilibrée de développement territorial, capable de faire de chaque frontière européenne une ressource de marketing territoriale. Les différents pays européens - partenaires EPICAH participent au projet en vue d'améliorer leur programme transfrontalier. En Italie (représentée dans le projet EPICAH par ASEV - Agenzia per lo Sviluppo Empolese Valdelsa, [www.asev.it](http://www.asev.it)), **l'outil politique de référence est le programme transfrontalier Italie-France MARITIME 2014-2020.**

Le projet EPICAH (2017-2021) a consacré les deux premières années de travail à l'analyse et à la définition d'éventuelles propositions d'amélioration des programmes transfrontaliers concernés. En particulier, en ce qui concerne le Programme Maritime, il a été jugé approprié d'essayer **d'améliorer le processus de capitalisation du Programme.**

Ainsi, en 2019, sur proposition de EPICAH, le Programme Maritime a lancé un **processus de capitalisation guidée** auquel ont participé une vingtaine de projets du 1er et 2ème avis inclus dans le **pôle 2** (Promotion du tourisme durable) et dans le **pôle 5** (Conservation, protection et développement du patrimoine naturel et culturel). Cet itinéraire est passé par les étapes suivantes :

Début du parcours (février 2019) et élaboration de lignes guides pour les premiers living labs de capitalisation - rencontres visant à identifier les économies d'échelle possibles entre les projets concernés. Les formulaires pré-lab compilés par chaque projet ont été envoyés à tout le monde avant le déroulement du living lab, afin de faciliter la préparation et la discussion.

**Living Lab** (laboratoires guidés avec les experts de EPICAH) à Florence et à La Spezia. Après les Living Lab, l'élaboration des résultats a porté à la création du compte rendu sur les synergies proposés entre les différentes activités de projets visant à réaliser des économies d'échelle.

*Les réalisations des projets impliqués dans le parcours ont été regroupées en 4 catégories attribuables à 3 **domaines thématiques** ; ont donc été constitués 3 groupes de travail, chacun avec un projet "pilote" :*

- ◆ *Écosystèmes numériques / instruments TIC*
- ◆ *Stratégies de co-marketing et de promotion*
- ◆ *Modèles de gouvernance de destination*

De juillet à octobre 2019, les projets concernés ont travaillé sur les 3 besoins thématiques identifiés et se sont concentrés sur les réalisations spécifiques jugées utiles pour les processus d'intégration et d'interopérabilité.

Une réunion a eu lieu à Empoli en octobre 2019 pour discuter des produits intégrés issus des travaux sur la matrice du plan d'action. Les résultats de la réunion ont été résumés dans un rapport et les matrices des 3 groupes thématiques ont ensuite été finalisées, ainsi qu'une matrice globale appelée "Plan d'action".

Le 7 novembre 2019, lors de l'événement annuel du Programme Maritime, le troisième Living Lab s'est tenu à Cagliari pour présenter et valider les résultats de chaque groupe thématique.

Une dernière réunion s'est tenue le 27 avril 2020, consacrée à la discussion sur les modalités de capitalisation des acquis des groupes de travail ICT et Co-marketing. Les 3 évolutions possibles du projet identifiées comme adaptées pour clôturer le processus de capitalisation activé en 2019 sont illustrées dans le rapport de la réunion.

**La méthodologie de capitalisation** créée sur la base du parcours décrit ci-dessus servira d'intrant pour les parcours de capitalisation des projets d'autres avis, des autres pôles et clusters du Programme Maritime - dont certains sont déjà en phase de planification ou de mise en œuvre.

Le parcours structuré de capitalisation a révélé :

- ✓ d'une part, un grand intérêt et besoin des projets individuels pour **trouver des solutions pour l'intégration et la durabilité de leurs résultats.**
- ✓ d'autre part, malgré les réalisations importantes des projets dans le domaine du tourisme durable et de la valorisation du patrimoine naturel et culturel, **il n'existe pas d'outil transversal permettant de garantir une gestion transfrontalière partagée** des acquis des projets. Il est également **nécessaire d'impliquer les autorités / acteurs compétents**, etc.

**Et par conséquent, il a souligné le besoin d'assurer la durabilité des résultats / produits transfrontaliers des projets financés par le programme.**

Une solution possible pour répondre à ce besoin a été rapidement proposée au Programme Maritime par ASEV. L'idée d'ASEV est inspirée aux bonnes pratiques de la zone transfrontalière Espagne-Portugal, dans le cadre du projet Interreg EPICAH, et se base sur l'expérience des projets représentant des réseaux de territoires transfrontaliers qui exploitent et valorisent les ressources naturelles et culturelles de manière cohérente et durable :

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle	Eurocité Chaves-Verín
Au niveau espagnol, il est géré par le gouvernement régional via le XACOBEO. Au niveau européen, il est développé et suivi par la Fédération européenne des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Au Portugal, il existe	Le tourisme est un des axes stratégiques de l'espace transfrontalier Chaves-Verín. Il est inclus comme tel dans le premier agenda stratégique élaboré pendant la mise en place d'Eurocité. Cet agenda a été développé par un groupe d'experts

<p>également une Fédération nationale pour les chemins portugais de Saint-Jacques de Compostelle composée de tous les villages traversés par l'itinéraire (tout d'abord formé par le Xacobeo, il s'agit actuellement d'un groupe conjoint dirigé par l'organisation nationale du tourisme et par le Ministère de la culture - direction générale du patrimoine culturel). Toutes ces institutions ont instauré des <u>règles communes pour la certification, la signalétique et l'hébergement</u> pour le parcours (avec certaines différences peu pertinentes) dans leurs territoires et que les agents publics et privés devraient appliquer. Tous les plans de développement stratégique sont interconnectés. Par ailleurs, au niveau européen, les actions de coopération entre pays sont obligatoires pour conserver le label du premier itinéraire culturel européen (développé avec le soutien des programmes / fonds de l'UE).</p>	<p>externes provenant de la Galice et du Portugal, <u>selon un modèle participatif comprenant l'organisation de différentes tables rondes pour permettre à tous les acteurs concernés de Chaves et Verín d'échanger sur les principaux thèmes auxquels Eurocité aurait dû faire face</u>. Des rencontres entre tous les représentants des partis politiques et toutes les institutions pertinentes (écoles, agences de développement, associations du secteur économique et social, y compris les principaux entrepreneurs du secteur touristique et les structures d'hébergement) ont été organisées. Tous les documents stratégiques et toutes les actions menées par Eurocité nécessitent l'accord des conseils municipaux de Chaves et Verín et de leur assemblée générale. Par exemple, un projet POCTEP en cours a été élaboré sur la base de la conclusion de différents focus group avec les principaux agents locaux (PT et ES) dans chaque domaine spécifique abordé par le projet. Un focus group a été organisé avec les agents touristiques de Chaves et Verín et les représentants des structures d'hébergement locales. Les thèmes suivants ont été abordés : principales exigences du secteur touristique, principaux secteurs de coopération, valeur ajoutée de la coopération pour le développement du tourisme, principales opportunités et contraintes. Toutes les actions prévues dans l'application avaient obtenu l'accord du secteur du tourisme eurocentrique.</p>
--	---

**Solution proposée :**

Créer un outil (lignes directrices) pour la gestion durable et intégrée des résultats des projets financés par le programme, car le fonctionnement pérenne et durable des produits et résultats les plus importants ne peut être assuré que par la mise en place d'une **structure de gouvernance transfrontalière**.

**Méthode proposée :**

- ✓ Lancer une **expérimentation** (l'action pilote) d'un modèle de gouvernance en mettant en place une **table de gouvernance transfrontalière** pour développer un mécanisme de fonctionnement de table partagé qui peut travailler pour la gestion et la valorisation de différents itinéraires / produits.

*L'objectif d'INTERREG est l'échange de connaissances et de bonnes pratiques entre les régions. Les pouvoirs publics utilisent leurs nouvelles connaissances et agissent pour améliorer leurs politiques, mais il n'est pas toujours possible pour une région de mettre en œuvre immédiatement et pleinement une bonne idée trouvée dans une autre région. Parfois, l'idée doit d'abord être testée sur le terrain pour voir si elle est capable d'atteindre*

*les résultats escomptés. Ce n'est qu'alors que l'idée peut se propager. Pour ces tests, INTERREG Europe offre aux projets la possibilité de mettre en œuvre des **actions pilotes** en finançant leur exécution. Les actions pilotes sont donc des activités de mise en œuvre dédiées à l'expérimentation d'une nouvelle approche.*

*L'action pilote d'Epicah, mentionnée dans ce document, doit avoir lieu dans la période mars 2020 - mai 2021.*

- ✓ Dédier l'expérimentation à un projet concret (INTENSE), mais aller au-delà du projet lui-même afin d'étendre l'expérience à d'autres projets du programme.

**INTENSE** : Le projet fait la promotion du tourisme cyclable et de randonnée destiné à la création d'un nouveau produit touristique pour le développement durable de la zone transfrontalière et la valorisation du patrimoine naturel et culturel des territoires partenaires (<http://interreg-maritime.eu/web/intense>) INTENSE peut tout à fait être un cas pilote car les problèmes d'infrastructure et les solutions technologiques nécessitant différents accords transfrontaliers stratégiques (services, infrastructures, mobilité, information des usagers) sont présents au sein du projet : parmi ceux-ci, on retrouve non seulement les permis ordinaires pour la construction d'une piste cyclable interrégionale (objet du projet) mais également les éventuels services complémentaires d'information touristique, mobilité et transports, création de lots touristiques par les agences, sécurité, hébergement, etc.

INTENSE	EPICAH
A l'intention de <b>signer un protocole d'entente spécifique entre les régions partenaires</b> pour créer une table de gouvernance permanente.	A l'intention de <b>tracer une méthode</b> pour la création d'une table de gouvernance à appliquer aux réalisations de l'ensemble des projets du Pôle 2 (un test est en cours : <b>application pratique du modèle théorique</b> de gouvernance développé par INTENSE pour comprendre s'il fonctionne et ce qui doit être modifié)
Se charge de la gestion complète de l'itinéraire : conception et réalisation, entretien et sécurité, promotion et services	Se concentre principalement sur la valorisation, la promotion et les services, mais implique plusieurs niveaux : table permanente (référénts régionaux), groupes de travail multisectoriels (mobilité, tourisme...), parties prenantes locales publiques et privées. <u>Toutes les composantes du groupe de travail que nous créons ne doivent pas nécessairement faire partie de la table permanente d'INTENSE</u> (référénts régionaux). Certaines feront ensuite partie de groupes de travail locaux, <u>mais leur implication dans l'expérimentation est essentielle car elle permettra de mieux définir la méthodologie de fonctionnement de la table.</u>

#### **Bénéficiaires finaux et résultat de l'expérimentation :**

Le Programme Maritime, les projets individuels, les autorités locales / nationales des territoires impliqués dans le Programme.

Une méthodologie de gouvernance agile transfrontalière à appliquer à d'autres projets représente un outil de gestion durable et intégrée des résultats des projets financés par le programme ainsi qu'une expérience utile à utiliser dans d'autres contextes (territoires, produits).

L'action pilote proposée par l'ASEV, soutenue par le Maritime puis évaluée positivement et financée par INTEREGG EUROPE, comprend les **activités suivantes** :

#### Plan de travail / Phases de l'expérimentation

Tâche	Échéance	Observations
<b>1. Identification des acteurs territoriaux publics et privés et des parties concernées à convier à la table de gouvernance INTENSE</b>	<b>Septembre 2020 (urgent)</b>	La table doit être agile et opérationnelle, formalisée, avec la participation des acteurs territoriaux publics et privés.  Les acteurs territoriaux pertinents doivent avoir envie de participer, apporter une valeur ajoutée et être en mesure de contribuer à la durabilité future de la table de gouvernance et à l'itinéraire INTENSE
2. Implication des acteurs territoriaux pertinents (collecte des adhésions)	Octobre 2020	
3. Réunion de la table pour planifier un parcours commun à réaliser et pour signer un protocole d'entente spécifique avant la fin du parcours.	Novembre 2020 - Janvier 2021	Au total, trois rencontres en ligne ou en présentiel sont prévues.  1 <sup>ère</sup> . Consacrée à l'élaboration d'un Règlement de fonctionnement interne et à l'identification des actions de gestion unitaire, à appliquer ensuite à l'ensemble des territoires, pour garantir le maintien de la piste cyclable réalisée par INTENSE dans le temps.  2 <sup>e</sup> . Consacrée à l'identification d'outils pour une gestion unitaire (accords par secteur, plans intégrés...)  3 <sup>e</sup> . Consacrée à la définition de stratégies de marketing partagées et d'actions de promotion conjointe.
4. Réalisation des « devoirs » fixés durant les réunions de la table	Février - Avril 2021	Exemples de devoirs :  Contribuer au développement de la piste cyclable INTENSE comme produit touristique écologique et sportif transfrontalier.

		<p>Développer des systèmes d'offres expérientielles liées à la piste cyclable Tirrenica dans une optique de tourisme de proximité (actuellement testé en Toscane) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organiser des rencontres qui valorisent les itinéraires (INTENSE et projets associés)</li> <li>▪ Construire des réseaux pour soutenir l'itinéraire, y compris tout le système d'offre touristique y relatif.</li> <li>▪ Créer des produits touristiques reposant sur les produits INTENSE et sur les services supplémentaires.</li> </ul>
5. Évaluation des résultats et du fonctionnement de la table et éventuelle formalisation de la table INTENSE	Mai 2021	
6. Rédaction du document final avec les Lignes directrices	Juin 2021	Décrire le mécanisme de création et le fonctionnement de la table de gouvernance

### Les défis de la phase actuelle

**1. Recueillir les indications de chaque territoire concerné en ce qui concerne les acteurs territoriaux pertinents et les représentants des autorités locales à convier à la table.**

Les critères de sélection des acteurs territoriaux à appliquer sont les suivants :

- Le nombre d'acteurs territoriaux pertinents et de référents régionaux doit être limité.
- Les référents et les acteurs territoriaux pertinents doivent :
  - souhaiter créer sur le territoire un Modèle participatif local pour la gestion de l'itinéraire,
  - avoir des connaissances et des ressources pour construire des réseaux pour soutenir l'itinéraire, y compris tout le système d'offre touristique y relatif,
  - avoir un certain poids politique pour définir et développer des accords entre les régions pour des parcours communs transfrontaliers.

**2. Assurer le soutien du Groupe Technique (et/ou des référents chargés par le Programme Maritime) lors de la collecte des adhésions des décideurs publics et des parties concernés identifiés.**